

## **PARCS ANIMÉS**

### **CODE DE VIE**

- 1- Le respect de soi : Porter des vêtements décents et adaptés aux activités offertes par la troupe Allez HOP!. Apporter des collations saines et bonnes pour la santé.<sup>1</sup>
  
- 2- Le respect des autres :
  - Faire preuve de respect envers les autres jeunes qui participent aux activités.
  - Ne pas endommager le bien d'autrui.
  - Respecter les consignes des animateurs.
  - Utiliser un langage respectueux et non vulgaire.
  
- 3- Le respect de l'environnement : Ne pas briser ou endommager le matériel de la troupe Allez HOP!. Ne pas laisser traîner ses déchets et détritrus sur les lieux. Tenir les lieux propres et en bon état.

---

<sup>1</sup> <http://www.acadekicks.com/wp-content/uploads/2015/02/reglements-et-code-de-conduite.pdf>

4- Manquement au code de vie : Voici des exemples de manquement au code de vie :

- Violence
- Impolitesse
- Langage inacceptable
- Lancement d'objets
- Morsure
- Bris de matériel

5- Système de mesure disciplinaire :

*Communication à l'enfant* : L'enfant se verra donner jusqu'à 3 avertissements verbaux par l'animateur en fonction de la gravité du geste posé. L'expulsion de l'enfant peut être envisageable.